



# DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

N° de dossier : **BARRAUX-OC101-2023-B262TP**

Date de la visite : **23/11/2023**

Propriétaire :

**Attention :** Cette récapitulation ne peut être annexée seule, à un acte authentique.

Elle est composée des seules missions réalisées à la demande du donneur d'ordre, et devra être complétée par les autres documents obligatoires fournis directement par le propriétaire (états, diagnostics, etc..., déjà réalisés en cours de validité, ou ne nécessitant pas l'intervention d'un professionnel)

**Administration Mairie de BARRAUX**

Adresse :  
**44 Rue du Carré  
38530  
BARRAUX**

**Adresse du Bâtiment :**

**44 Rue du Carré**  
Code postal : **38530**  
Ville : **BARRAUX**  
Nature du bien : **Ferme**

Etage : **Rez de chaussée**  
Lot(s) : **NC**  
Porte :  
Date de construction : **Avant 1997**  
Références cadastrales : **OC - 0101**

- Attestation sur l'honneur
- Carte d'attestation de certification BUREAU VERITAS
- Attestation d'assurance RCP

**État de superficie** Validité Jusqu'au :

**État relatif a la présence de termite** Validité Jusqu'au :

**Rapport de Repérage Amiante** Validité Jusqu'au : **Définitive**

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport - il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

**Constat de risque d'exposition au plomb** Validité Jusqu'au :

**Rapport de l'installation intérieure de Gaz** Validité Jusqu'au :

**Rapport de l'installation intérieure d'Electricité** Validité Jusqu'au :

**Diagnostic des Performance Energétique** Validité Jusqu'au :

**État des risques naturels et technologiques** Validité Jusqu'au : **22/05/2024**

**Clause de Réserve de propriété :** Nous nous réservons la propriété de notre travail jusqu'au complet paiement du prix par **le demandeur, le donneur d'ordre, ou le Notaire réalisant la vente**. Nos rapports non payés, ne peuvent être utilisés. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les rapports (travail effectué) que sur leur prix si les rapports ont déjà été revendus, ou utilisés. (Loi du 12 mai 1980).

**Belledonne Chartreuse Diagnostics (B.C.D.)**

Naf : 7112 B Siret : 498 017 581 000 14

Tel : 06 37 15 88 07 Mail : [BCDiagnostics@free.fr](mailto:BCDiagnostics@free.fr)

416 Rue de l'étraz- de- vent 38530 CHAPAREILLAN



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du C.C.H. et au regard de l'article L.271-6

**Décret n° 2010-1200 du 11 octobre 2010 pris pour l'application de l'article L. 271-6 C.C.H.**

Je soussigné Mr PERRIER Thierry gérant de la société

### **BELLEDONNE CHARTREUSE DIAGNOSTICS**

Certifie sur l'honneur :

- que les diagnostiqueurs de mon entreprise ou que les opérateurs de diagnostic qui seront employés seront certifiés par un organisme accrédité, dans les domaines de compétence où ils exerceront.
- avoir souscrit une assurance RCP d'un montant de garantie de 500 000 € par an et de 300 000 € par sinistre.
- de disposer des moyens en matériel et personnel nécessaire à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier de diagnostics techniques
- n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et mon indépendance, avec soit le donneur d'ordre soit une entreprise pouvant réaliser des travaux en lien avec les différents diagnostics constituant le D.D.T.
- la personne citée au premier alinéa ne peut accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location pour laquelle l'un des documents qui doivent être établis dans les conditions prévues à l'article L. 271-6 est demandé, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.
- la personne citée au premier alinéa ne peut recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte sa prestation, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.

Fait à Chapareillan

Signature

SARL-B.C.D.  
RUE DE L'ÉTRAZ DE VENT  
38530 CHAPAREILLAN  
SIRET. 49801758100014

**Belledonne Chartreuse Diagnostics (B.C.D.)**

Naf : 7112 B Siret : 498 017 581 000 14

Tel : 06 37 15 88 07 Mail : [BCDiagnostics@free.fr](mailto:BCDiagnostics@free.fr)

416 Rue de l'étraz- de- vent 38530 CHAPAREILLAN



COURTIER

**CARENE ASSCES PACT OFFICE**

9 PLACE BENOIT CREPU  
BP 5004  
69245 LYON CEDEX 05  
**Tél : 04 72 41 96 96**  
Fax : 04 72 40 99 96  
Portefeuille : 0201351084

SARL BELLEDONNE CHARTREUSE  
DIAGNOSTICS  
416 RUE DE L'ETRAZ DE VENT  
38530 CHAPAREILLAN FR

Vos références :

Contrat n° **4122660904**  
Client n° 0312828520

AXA France IARD, atteste que :

**SARL BELLEDONNE CHARTREUSE  
DIAGNOSTICS  
416 RUE DE L'ETRAZ DE VENT  
38530 CHAPAREILLAN**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° **4122660904** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de l'exercice des activités suivantes :

- Loi Carrez
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic amiante avant travaux
- Diagnostic amiante avant-vente
- Dossier technique amiante
- Diagnostic gaz
- Diagnostic termites
- Etat parasitaire
- Exposition au plomb (CREP)
- Recherche de plomb avant travaux
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Prêt conventionné et prêts à taux zéro (normes d'habitabilité)
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés
- Diagnostic technique SRU - Diagnostic technique d'immeuble
- L'évaluation immobilière à valeur vénale et valeur locative
- Diagnostic en infiltrométrie ; avec ou sans délivrance d'attestation, après travaux, de la conformité des matériaux prévus au cahier des charges par le maître d'œuvre.

**A L'EXCLUSION DE TOUTES ACTIVITES RELEVANT DE L'EXERCICE D'UNE PROFESSION REGLEMENTEE AUTRE TELLE QUE LE CONSEIL JURIDIQUE OU LA GESTION IMMOBILIERE ET TOUTES ACTIVITES DE CONSEIL ET DE BUREAU D'ETUDES.**

**A L'EXCLUSION DE TOUTE PRESTATION DE PRECONISATION.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 07 janvier 2023  
Pour la société :

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

**Belledonne Chartreuse Diagnostics (B.C.D.)**  
Naf : 7112 B Siret : 498 017 581 000 14  
Tel : 06 37 15 88 07 Mail : [BCDiagnostics@free.fr](mailto:BCDiagnostics@free.fr)  
416 Rue de l'étraz- de- vent 38530 CHAPAREILLAN



**Thierry PERRIER**  
38530 CHAPAREILLAN

La validité et la portée du certificat peuvent être vérifiées en se connectant sur :

► [www.certification.bureauveritas.fr](http://www.certification.bureauveritas.fr)

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **BUREAU VERITAS Certification**  
60 Av Charles de Gaulle 92800 Puteaux sous le N° 8066581

**BUREAU VERITAS**  
Certification



Certificat  
Attribué à

**Monsieur Thierry PERRIER**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
<b>Amiante sans mention</b>	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	12/10/2017	11/10/2024
<b>DPE sans mention</b>	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	14/03/2018	13/03/2025
<b>Electricite</b>	Arrêté du 8 juillet 2009 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/02/2019	05/02/2024
<b>Gaz</b>	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	16/11/2017	15/11/2024
<b>Termites metropole</b>	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	12/10/2017	11/10/2024

Date : 06/02/2019

Numéro de certificat : 8066581

**Jacques MATILLON, Président**



\* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur [www.bureauveritas.fr/certification-diag](http://www.bureauveritas.fr/certification-diag)

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense



**Belledonne Chartreuse Diagnostics (B.C.D.)**

Naf : 7112 B Siret : 498 017 581 000 14

Tel : 06 37 15 88 07 Mail : [BCDiagnostics@free.fr](mailto:BCDiagnostics@free.fr)

416 Rue de l'étraz- de- vent 38530 CHAPAREILLAN